

Extrait de <https://www.francebleu.fr>
Société

Pour un "Grenelle de l'accueil" des mineurs étrangers en Vaucluse

Vendredi 8 juin 2018 à 17:46Par Charlotte Lalanne-Labeyrie, France Bleu Vaucluse

La Vaucluse néglige-t-il les mineurs étrangers non accompagnés ? C'est ce que dénoncent les associations de défense des migrants, devant une situation qui se dégrade depuis janvier. D'après RESF, les refus de prise en charge se multiplient. L'association demande un "Grenelle de l'accueil".



Le réseau RESF et les familles d'accueil de mineurs non accompagnés ont manifesté ce vendredi à Avignon © Radio France - Charlotte Lalanne

Avignon, France

Le Vaucluse en fait-il assez pour accueillir les mineurs étrangers isolés ? Non, répondent les associations de défense des migrants. Quelque **250**

mineurs étrangers non accompagnés sont pris en charge chaque année par le département via l'aide sociale à l'enfance, mais beaucoup d'autres sont livrés à eux mêmes, après un refus d'accueil.

Le [Réseau éducation sans frontières](#) dénonce le **traitement expéditif des dossiers** par le Conseil départemental. Ses membres ont manifesté ce vendredi matin devant le pôle solidarité du département à Avignon. Au sol, ils ont dessiné à la craie ces petites silhouettes : *"Je m'appelle Mohktar, voici mon histoire. Me ferez vous une place parmi vous ?"*, interpelle l'une d'elle.

Comme un écho au sort de ces dizaines de jeunes mineurs étrangers, de plus en plus précaire en Vaucluse, d'après Chantal, membre de RESF : *"Depuis janvier, ceux qui arrivent à Avignon et se présente à l'ASE et ressortent avec leur refus d'accueil, l'ASE alléguant qu'ils sont majeurs, au bout de 10 minutes d'avaluation, alors que selon la loi, l'évaluation doit prendre au moins cinq jours."*

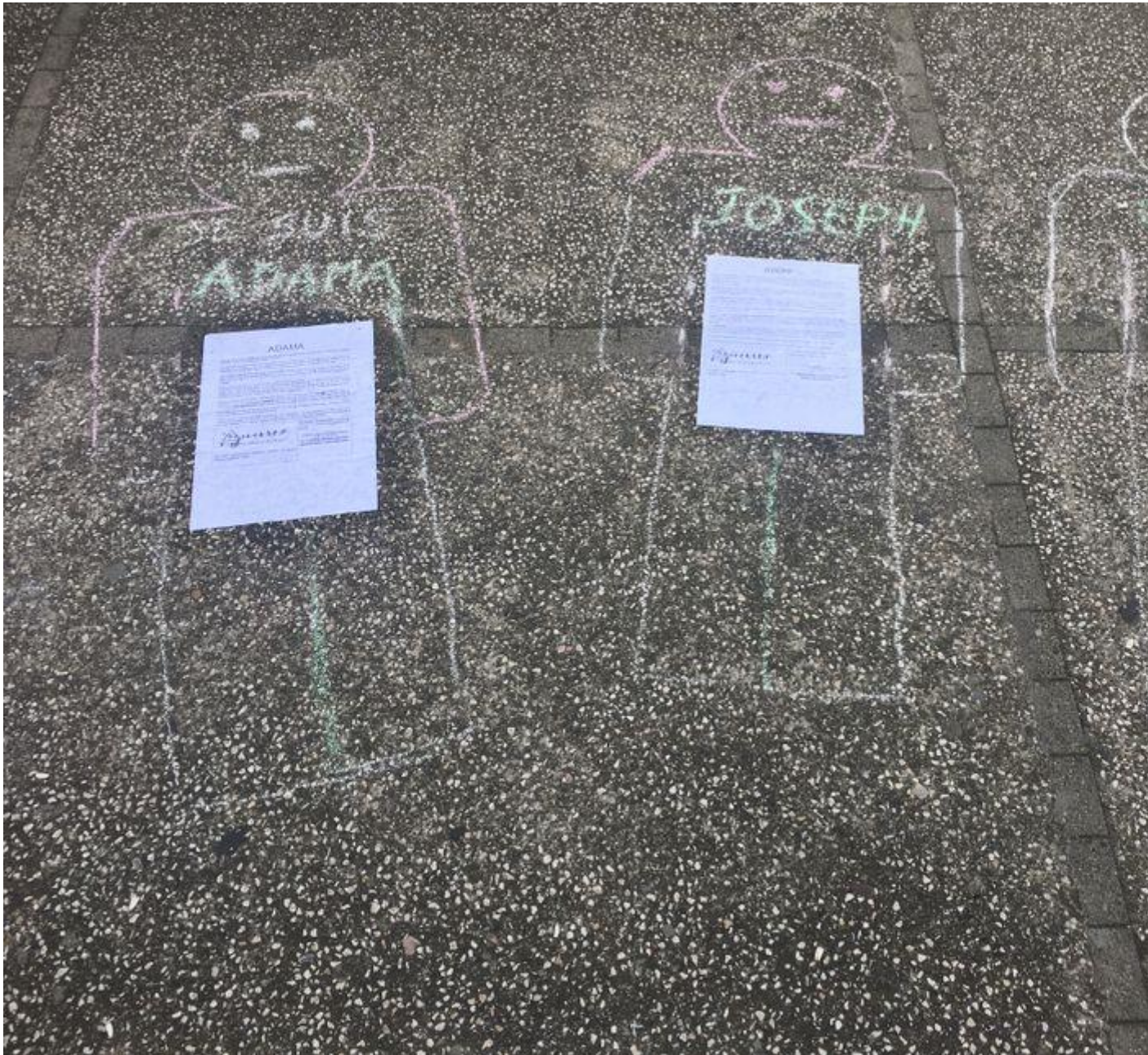
Des refus de prise en charge motivés par l'apparence physique, l'absence de documents d'état civil ou un parcours de migration jugé incohérent par le département.

Pour Catherine, qui accueille chez elle des migrants, ces décisions sont parfois incompréhensibles. *"Le jeune que j'héberge est arrivé à Chambéry, où il a été reconnu mineur par un procureur. Faute de place, il est venu à Carpentras, où on l'a soumis à des tests osseux, et déclaré qu'il était majeur. Comment expliquer ce deux poids deux mesures ?"*, s'interroge-t-elle.

Vendredi matin, cinq de ces jeunes ont été convoqués à la police des frontières d'après RESF. D'autres parviennent à changer de département dans l'espoir d'y être accueilli, mais ce n'est pas sans risque. *"Un jeune qui va de département en département, comment fait-il pour manger ? Se soigner ? Quelles conséquences pour lui mais aussi pour les*

autres ?, alerte cet autre membre de RESF. Quelqu'un qui a la tuberculose, le sida, ils sont dans la nature", déplore-t-il.

Voilà pourquoi il faut **un Grenelle de l'accueil**, pour RESF et la cinquantaine de familles d'accueil vaclusiennes. Elles en appellent au département et aux maires de Vaucluse.



Les silhouettes d'Adama, Joseph et Ousmane, symboles du sort des mineurs non accompagnés en Vaucluse © Radio France - Charlotte Lalanne